

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 15 décembre 2016 à 20 h 30

Etaient présents :

Mmes : AZEMA-ETIEN-HERNANDEZ-JOLY-LAKRICHI-MARTY-PETIOT-VIALATTE-VIRGILI-

MM : ALBOUY-BENAZECH-DIMILTA-ENJALBERT-FABRE-FLEURY-MARIOJOULS-PUECH-RAYNAUD-SERIEYS-

Secrétaire de séance : Mme MARTY Marie-Christine.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Décision modificative :

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide les virements de crédits suivants :

Budget Communal

Virements de crédits	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Autre matériel et outillage	21568	1 055 €		
Dépôts et caution. reçus			165	500 €
Matériel de bureau et info.			2183	500 €
Extension école des Vignals			2313-255	55 €

Demande de subventions

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire 2017 pour financer l'acquisition de la statue en granit représentant un moine exposée dans la cour de la Collégiale dont le montant HT est estimé à 12 500 €.

Personnel Communal

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de transformer des postes de contractuels en :
. poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2017 pour intervenir au sein des services techniques de la Commune et autorise Mr le Maire à nommer Mr AGUIAR Jonathan sur ce poste.

. poste d'adjoint technique à raison de 27 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2017 pour assurer l'entretien des locaux de la mairie ainsi que l'entretien de l'école des Vignals et assurer le service de la cantine.

Modification du tableau d'évaluation charges transférées, attribution de compensation

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la modification du tableau d'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes par la Commune de Burlats pour un montant de 78 807 € et approuve le calcul de l'attribution de compensation de la commune pour un montant de 306 369 €.

Renouvellement contrat de concession pour distribution publique de gaz naturel entre la Commune et GRDF

Considérant que le traité de concession pour la distribution de gaz naturel, signé le 16 novembre 1989 pour une durée de 30 ans, va arriver prochainement à échéance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention de cession avec GRDF afin d'assurer la continuité du service public.

Déplacement du panneau d'agglomération de Lafontasse

Suite aux travaux de contournement du village de Lafontasse, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de déplacer le panneau d'entrée du village et de l'implanter au niveau du nouveau giratoire qui a été créé (direction Castres-Brassac).

Avis sur le projet d'autoroute « Toulouse-Castres/Mazamet »

Le Conseil Municipal se prononce sur le dossier actuellement soumis à l'enquête publique et par 17 voix pour, 1 voix contre (Mme JOLY) et 1 abstention (Mme HERNANDEZ) donne avis favorable sans réserve au projet d'autoroute « Toulouse-Castres/Mazamet ».

Avis sur implantation d'une centrale photovoltaïque

Suite à la demande formulée par la Société KRONOS SOLAR, qui souhaite implanter une centrale photovoltaïque à Lafontasse sur une ancienne carrière appartenant à Monsieur CATALA, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne avis favorable à ce projet sous réserve de l'obtention des différentes autorisations et d'une intégration paysagère minimisant l'impact visuel de cette centrale.

Divers

Patus de la Garrigarié

Suite à des demandes de riverains du patus, le Conseil Municipal avait décidé, dans sa séance du 30 juin 2016, d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure de vente d'une partie de ce patus. Cependant, suite à de nombreuses remarques de plusieurs habitants du hameau et après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas poursuivre la procédure et de laisser le patus en l'état actuel.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10.